Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande

Band: 48 (1922)

Heft: 9

Nachruf: Gaulis, Charles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

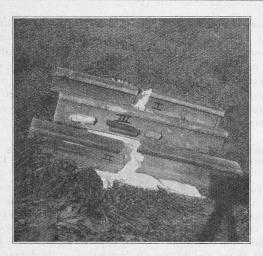


Fig. 9. — Destruction de coupons de rail.

posée d'un an) du prix d'achat et de montage de l'installation pour la liquéfaction de l'air.

L'oxyliquite au carbène étant utilisée actuellement par deux grandes entreprises de construction d'usines hydro-électriques en Italie nous nous réservons de tenir nos lecteurs au courant des résultats de ces toutes récentes applications vraiment industrielles du nouvel explosif 1.

NÉCROLOGIE Charles Gaulis.

Au Châtelard (Valais), où il travaillait à la construction du barrage de Barberine, est décédé, dans sa quarante-deuxième année, des suites d'une maladie contractée au service mili-

taire, M. Charles Gaulis, ingénieur.

Ch. Gaulis était fils d'Eugène Gaulis, avocat, professeur de droit pénal à l'Académie et municipal à Lausanne de 1874 à 1882. Il avait fait à Lausanne toutes ses études et sortit en 1904 de l'Ecole d'ingénieurs. Il s'était spécialisé dans les études et les travaux de chemins de fer et d'adduction d'eaux. Il fit ses débuts au bureau Muret et Boiceau, après quoi il travailla à diverses études et constructions de voies ferrées, entre autres au chemin de fer de Montreux à Glion (ligne directe), au Lætschberg, chez Pic-Pic et à la Société d'instruments de physique à Genève et, pendant la guerre, à Paris. Il avait été appelé, par les Chemins de fer fédéraux, au barrage de Barberine, où il fit apprécier la solidité de ses connaissances, son sérieux, sa conscience, son dévouement, son heureux caractère et où il s'attira la considération et le respect de tous.

Une pleurésie contractée au service militaire, aggravée pendant un cours de répétition en montagne, a mis fin prématurément, au grand chagrin de tous, à une existence utile.

SOCIÉTÉS

Société suisse des Ingénieurs et des Architectes.

Extrait du procès-verbal de la séance du Comité central, du 17 mars 1922 ².

1. Conformément au vœu émis par la dernière assemblée des délégués, il est décidé d'imprimer une nouvelle liste de membres, arrêtée au 30 juin.

¹ La liquéfaction de l'air, la préparation de l'oxygène liquide, la confection, l'amorçage, le bourrage et la mise à feu des cartouches à l'oxyliquite sont fort bien décrits dans le petit ouvrage de R. Pabst. « Flüssiger Sauerstoff und seine Verwendung als Sprengstoff im Bergbau». Berlin 1917, Verlag von R. Oldenbourg.

² Traduction faite par nos soins, le nouveau secrétaire de la S. I. A. ayant jugé bon de rompre avec les procédés si obligeants de son prédécesseur qui prenait la peine de nous faire parvenir ses communiqués rédigés en français.

Réd.

2. M. le professeur Andreae est nommé président de la Commission des cours, en remplacement de M. Ed. Locher, démissionnaire et le secrétaire M. Zschokke remplace M. Andreae, démissionnaire, dans la Commission des normes graphiques et dans celle de l'Office de placement. A M. Vischer, démissionnaire, succède M. Widmer au sein de la Commission de la maison bourgeoise.

3. Les sections seront invitées par circulaire à communiquer à l'organe (sic) de la Société les faits d'intérêt général, mais afin que l'espace mis à la disposition de la Société ne soit pas débordé, les procès-verbaux des sections seront, à l'avenir publiés en extraits et non in extenso.

4. L'Office de placement sera réorganisé sur une base plus large. On envisage la création d'un service d'information sur les conditions du travail à l'étranger et. de concert avec d'autres organisations, on suivra attentivement les possibilités d'emploi à l'étranger.

5. Le Comité central prend connaissance du rapport de la Commission chargée de juger, à la demande de M. C. Jegher, l'attitude qu'il (M. Jegher) a prise dans ses publications sur la question du Rhin.

Il est décidé qu'une brève déclaration, dont la rédaction est confiée à ladite Commission, paraîtra dans les organes de la Société.

6. M. le prof. Rohn présente un rapport sur les travaux de la section pour la navigation de la Commission fédérale de l'économie hydraulique qui a siégé à Berne, les 13 et 14 mars, afin de discuter la question de la navigation sur le Rhin entre Bâle et Strasbourg.

L'invitation adressée à la S. I. A. de se faire représenter à cette conférence est la conséquence de la requête présentée au Conseil fédéral par cette Société, conjointement avec la G. e. P., tendant à ce que les milieux techniques suisses fussent plus souvent consultés sur la solution des problèmes d'ordre politico-économique. Le Département fédéral de l'Intérieur ayant demandé à la Société de lui proposer des spécialistes pour prendre part à l'examen de la question du Rhin et,

SUR L'EMPLOI DES EXPLOSIFS A BASE D'AIR LIQUIDE

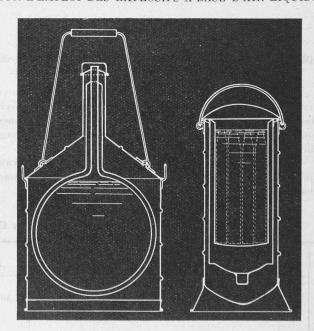


Fig. 10. — Bonbonne pour la conservation et le transport de l'oxygène liquide.

Fig. 11. — Vase pour le trempage des cartouches.